

intéressé le but le plus juste et le plus digne. M. Michel Chevalier ne pense pas que l'on puisse se faire accepter comme un « ministre libéral » quand on n'impose pas à la nation une doctrine dont elle ne veut pas.

M. Buffet a fait justice des théoriciens qui se croient libéraux; il a revendiqué les droits du pays pour le règlement de ses intérêts, et sa fermeté spirituelle a flagellé l'utopie orgueilleuse et dominatrice.

Journal de Paris. — L'enquête est demandée par tout le monde et le gouvernement l'accepte avec empressement. Il fera ce que la Chambre aura décidé.

Gazette de France. — L'attitude des libéraux est singulière. Il était plaisant d'entendre M. Michel Chevalier invoquer la liberté pour défendre le coup d'Etat économique.

En résumé, les orateurs qui ont parlé devant le Sénat ont montré peu de bienveillance pour le nouveau ministère. Les déclarations libérales dont ils se sont pas montrés avares masquent très imparfaitement leurs véritables dispositions.

Il n'y a rien là qui puisse inquiéter le Sénat. M. Rouher, qui se déclare aujourd'hui partisan de l'enquête parlementaire après s'être opposé autrefois, avec tant d'énergie, ne réclame l'intervention du Sénat dans cette grande mesure que parce qu'il compte sur l'esprit libéral d'un certain nombre de sénateurs pour faire avorter l'enquête.

Si M. Rouher veut rentrer dans la politique militante, comme ses talents lui en donnent le droit, qu'il renonce à une position qui ne comporte pas cette intervention active dans les débats; ou s'il veut garder sa place, qu'il observe l'impartialité qu'elle lui impose.

Si M. Rouher veut rentrer dans la politique militante, comme ses talents lui en donnent le droit, qu'il renonce à une position qui ne comporte pas cette intervention active dans les débats; ou s'il veut garder sa place, qu'il observe l'impartialité qu'elle lui impose.

Si M. Rouher veut rentrer dans la politique militante, comme ses talents lui en donnent le droit, qu'il renonce à une position qui ne comporte pas cette intervention active dans les débats; ou s'il veut garder sa place, qu'il observe l'impartialité qu'elle lui impose.

Si M. Rouher veut rentrer dans la politique militante, comme ses talents lui en donnent le droit, qu'il renonce à une position qui ne comporte pas cette intervention active dans les débats; ou s'il veut garder sa place, qu'il observe l'impartialité qu'elle lui impose.

Si M. Rouher veut rentrer dans la politique militante, comme ses talents lui en donnent le droit, qu'il renonce à une position qui ne comporte pas cette intervention active dans les débats; ou s'il veut garder sa place, qu'il observe l'impartialité qu'elle lui impose.

Le plus beau c'est que M. Dugué de la Fauconnerie tient son sérieux.

Monsieur, dit M. Segris, tout abasourdi, je vous dirai une autre fois. J'y penserai, je demanderai l'avis de M. Buffet... et celui de M. Louvet.

On annonce l'arrivée d'une troupe de dix mille personnes! Aucune émotion. On commence à s'y habituer.

M. Nogent Saint-Laurens commence d'une voix solennelle un rapport solennel. Entre Rochefort.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Si fait, moi, j'écoute M. Thiers disant à son voisin de sa petite voix nasillard et spirituelle.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le plus beau c'est que M. Dugué de la Fauconnerie tient son sérieux.

Monsieur, dit M. Segris, tout abasourdi, je vous dirai une autre fois. J'y penserai, je demanderai l'avis de M. Buffet... et celui de M. Louvet.

On annonce l'arrivée d'une troupe de dix mille personnes! Aucune émotion. On commence à s'y habituer.

M. Nogent Saint-Laurens commence d'une voix solennelle un rapport solennel. Entre Rochefort.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Si fait, moi, j'écoute M. Thiers disant à son voisin de sa petite voix nasillard et spirituelle.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Le cabinet est bien heureux. Cent mille hommes se réunissent dans une manifestation, et on ne fait pas la moindre barricade.

Messieurs, Dans un rapport, daté du 29 juin dernier, votre Commission de la Voirie, après avoir établi les droits de la ville de Roubaix sur la ruelle du Pontonoy, dite ruelle Cochetoux, concluait cependant à sa suppression.

De plus, ils revendiquent la rétrocession de 4 mètres de terrain si cette suppression était autorisée, attendu, disent-ils, qu'elle n'avait primitivement que trois mètres et qu'elle n'a été portée à quatre que par l'abandon gratuit de 4 mètres fait par les propriétaires de l'autre côté du Sentier.

Le Conseil municipal maintient sa première délibération concernant la suppression et l'aliénation de la dite ruelle, mais après enquête sous la réserve du droit des tiers, et moyennant indemnité pour le rachat de propriété ou au moins de servitude; mais attendu que MM. Dubois et Cochetoux n'ont pas respecté vos délibérations, et que, sans attendre le résultat de l'enquête où les intéressés auraient fait valoir leurs droits, ils ont pris possession de la dite ruelle en y faisant planter des clôtures, alors qu'ils n'étaient autorisés à y mettre que des tourniquets, et que le sieur Dubois fait élever des constructions sur toute la largeur de la ruelle au grand préjudice des propriétaires de la rue Neuve-du-Fontonoy, qu'il y a contestation entre eux sur la propriété de tout ou portion du dit sentier.

Est d'avis que la ville de Roubaix intervienne dans le procès, conjointement avec les propriétaires, sous le rapport du droit de propriété ou au moins de servitude.

Plusieurs membres disent qu'il résulte des renseignements qu'ils ont recueillis, que cette ruelle ayant été créée par des propriétaires qui n'en ont pas fait abandon, la ville ne semble pas fondée à revendiquer un droit de propriété, mais le droit de servitude n'est pas contestable. Ils demandent donc la modification suivante aux conclusions du dit rapport :

Le Conseil municipal maintient sa première délibération concernant la suppression et l'aliénation de la dite ruelle, mais après enquête, sous réserve du droit des tiers et moyennant indemnité, et est d'avis que la ville de Roubaix consente à intervenir dans l'instance conjointement avec les propriétaires, mais seulement pour le rachat de servitude.

Cette modification est adoptée. M. LE MAIRE fait l'exposé suivant :

Elargissement de la rue de l'Hommelet en face de la rue Pellart prolongée.

Messieurs, Dans une séance de la Commission de la voirie, il a été reconnu à l'unanimité qu'il y a urgence de mettre à exécution les dispositions du plan général des alignements de la ville, approuvé par M. le préfet du Nord, le 30 août 1865, en ce qui concerne l'élargissement de la rue de l'Hommelet dans la partie qui fait face à la rue Pellart prolongée. En conséquence, nous vous proposons de vote

Messieurs, MM. le comte de Lamoy et D. Satebier demandent à opérer sur leur terrain le redressement sur douze mètres de la partie du chemin n° 7, dit de Cartigny, comprise entre le pont du canal et la limite du territoire de Roubaix; de plus ils s'engagent à payer la moitié des frais supplémentaires qu'occasionnera ce redressement, lesquels sont évalués à 1,489 fr. 95 d'après l'estimation de M. l'agent voyer E. Collard.

Cette proposition nous paraissant avantageuse pour la ville, nous vous invitons à l'adopter et à voter un crédit de 750 francs pour la part de la ville dans cette dépense. Le Conseil vote ce crédit sans opposition. (La suite à un prochain numéro)

Messieurs, MM. le comte de Lamoy et D. Satebier demandent à opérer sur leur terrain le redressement sur douze mètres de la partie du chemin n° 7, dit de Cartigny, comprise entre le pont du canal et la limite du territoire de Roubaix; de plus ils s'engagent à payer la moitié des frais supplémentaires qu'occasionnera ce redressement, lesquels sont évalués à 1,489 fr. 95 d'après l'estimation de M. l'agent voyer E. Collard.

Echos parlementaires.

Paris, 13 janvier.

On n'entre plus sans cartes. On prie les flâneurs de circuler. Peu de police! Deux officiers de paix, cependant, se promènent en uniforme.

La troupe qui gardait hier le Corps législatif a regagné aujourd'hui ses casernes. Tout le monde a cependant un petit air sérieux.

Dans la salle des Pas-Perdus, les conversations sont peu bruyantes. Dans un coin, M. Dugué de la Fauconnerie cause vivement avec des journalistes de l'opposition qui l'approuvent!

Grands Dieux, que va donc faire M. Dugué de la Fauconnerie? Dans un autre coin, d'autres journalistes de l'opposition critiquent avec amertume les députés de la gauche.

C'est le monde renversé! Qu'ont donc fait les députés de la gauche? Pas un d'eux n'est rendu à l'enterrement de Neuilly.

Expliquez donc à ces ardents que la place des représentants était à la Chambre et non ailleurs. Peine perdue! Commencement de la séance.

Les députés prennent place. On répand le bruit que dans le faubourg St-Antoine, il y a des rassemblements. A la même heure, on fait courir la nouvelle dans le faubourg St-Antoine, que le Corps législatif est entouré d'une foule menaçante.

Au Palais-Bourbon, la foule se compose de trois journalistes qui se promènent en fumant une cigarette. Au faubourg St-Antoine, la panique est tout aussi justifiée.

Enfin, c'est une habitude à prendre. Ah! voilà le bouillant Dugué de la Fauconnerie. Je demande, dit-il, à interpellier le Gouvernement au sujet de ses dispositions quant à l'instruction primaire gratuite: on m'a dit, par le monde, qu'il laisserait volontiers tomber en oubli le projet de loi de M. Bourbeau. Eh bien, s'il en était ainsi, moi, je le reprendrais ce projet de loi.

Et puis, n'oubliez pas, messieurs, insinue-t-il sotto voce, que nous avons adhéré à la politique du nouveau ministère dans la supposition qu'il resterait dans les conditions de son programme, qu'il s'engagerait de plus en plus résolument dans la voie libérale et démocratique conforme à son origine.

Ah! mon Dieu!!! Ici on écarquille les yeux; là on se secoue les oreilles.

l'ébrité, nous retournerons dans notre cher pays où des cœurs aimants, et vrais vous attendent avec impatience sans vous garder rancune de votre éloignement. Oh! pensez combien alors, la tranquillité vous paraîtra douce, avec quel bonheur et quelle paix vous jouirez de vos travaux achevés! Ici vous dites qu'il n'y a pas d'ami, je vous apprendrais qu'il en existe là-bas qui ne changeront jamais. Tristan, ne l'oubliez pas.

malgré eux peut-être! de les voir me rechercher, et moi de continuer à les fuir... Les fuir! non, ce sera inutile, je n'aurai besoin que de les dédaigner, Simon — continua-t-il en s'arrêtant devant son ami auquel il prit la main, qu'il tint pressée contre son cœur; — Simon, mon frère, vos conseils rétrograderont désormais ma vie. Dès demain, j'arrangerai mon existence de telle sorte que nul que vous n'exercera d'influence sur mes actions. Nous relirons ensemble cette œuvre qui vous a paru belle, et si à un second examen votre opinion est la même, nous songerons aux moyens de faire connaître mon poème. Je vous devrai tout, mon ami: le repos que je n'espérais plus, et la gloire que je croyais rêver en vain. Ah! Simon, que vous serez heureux!

Cette dernière parole, qui était le cri d'une âme généreuse et sensible, combla de joie le cœur aimant et simple de Simon, car elle lui sembla la preuve la plus forte de la fermeté des résolutions de son ami.

N'écoutez-vous pas tout cela à made-moiselle votre sœur? lui demanda-t-elle. Ce soir même — répondit Tristan sans hésiter. — Hélas! c'est peut-être bien nécessaire!

Ce fut étonné, il y a quelques semaines; mais aujourd'hui je crois pouvoir vous répondre que Mlle de Beaurégard est plus tranquille.

Sa lettre me le dira sans doute.

Je le pense, et je vais vous quitter pour vous laisser la liberté de la lire. A demain, Tristan.

A demain, mon ami, mon frère!

Donnez-moi le premier titre de préférence au second — dit Simon avec une douceur dans laquelle perçait un profond sentiment de mélancolie.

Cette circonstance échappa à Tristan. Les deux amis se séparèrent après s'être tendrement embrassés.

Tristan ouvrit alors la lettre de sa sœur. Les nobles et intelligentes paroles de Simon avaient exercé sur le malheureux caractère de Tristan une influence salutaire qui fut encore fortifiée par la lecture de la lettre d'Alouette. Cette lettre ramenait les mêmes conseils, exprimés avec encore plus d'affection et de délicatesse. Que Simon les eût donnés à Tristan qui venait de lui montrer les plaies de son âme, il n'y avait rien de bien étonnant à cela; mais l'avis de Mlle de Beaurégard à qui son frère n'avait rien confié, et qui se trouvait si juste, c'est ce que Tristan avait de la peine à s'expliquer.

(La suite au prochain numéro.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. N° 16 JANVIER 1870.

TRISTAN DE BEAUREGARD PAR LE MARQUIS DE FOUDRAS.

Paris est le grand centre du mouvement des intelligences, aussi je ne vous dis pas de le quitter; mais je vous conseille d'y vivre dans la solitude, d'y recueillir votre pensée dans la retraite, de prouver à tous, enfin, que vous pouvez vous suffire à vous-même. Moi, je resterai près de vous; vous me retrouverez dans vos heures de repos, je vous soutiendrai dans vos jours de découragement, je jugerai vos œuvres avec calme, et je les admirerai avec une passion sincère: puis, quand vous serez fatigué de travail et de ce-

l'ébrité, nous retournerons dans notre cher pays où des cœurs aimants, et vrais vous attendent avec impatience sans vous garder rancune de votre éloignement. Oh! pensez combien alors, la tranquillité vous paraîtra douce, avec quel bonheur et quelle paix vous jouirez de vos travaux achevés! Ici vous dites qu'il n'y a pas d'ami, je vous apprendrais qu'il en existe là-bas qui ne changeront jamais. Tristan, ne l'oubliez pas.